

**Domaine :** Médecine - **Thématique(s) :** neurologie  
DIPLÔMES D'UNIVERSITÉ (DU, DIU)

## DIU – LE SOMMEIL ET SA PATHOLOGIE

**🕒 Durée de la formation :** 181 heures  
**📅 Dates :** Voir le calendrier  
**📍 Lieu :** Université de Paris - Site Bichat  
**€ Tarif :** Voir ci-dessous

**Modalité :** E-Learning Présentiel

Cette formation diplômante peut entrer dans le cadre de la :

Formation Universitaire Junior : **380 €**

*Étudiants en formation initiale sans interruption d'études, inscrits en DN ou DE (hors DU-DIU) pour l'année en cours ou diplômés de moins de 2 ans*

Formation Continue Individuelle (FCI) : **1 300 €**

*Libéraux, salariés et individuels non pris en charge*

Formation Continue Employeur (FCE) : **1 300 €**

*Demandeurs d'emploi et salariés avec prise en charge financière*

### OBJECTIFS

Acquérir ou approfondir des connaissances dans le domaine du sommeil normal, des pathologies du sommeil et les troubles de la vigilance diurne.

### COMPÉTENCES VISÉES

**Acquérir des compétences cliniques et thérapeutiques pour :**

- Reconnaître, explorer et traiter un trouble de la vigilance diurne,
- Reconnaître, explorer et traiter une pathologie générale de sommeil,
- Reconnaître et explorer une pathologie respiratoire du sommeil,
- Réaliser et interpréter tous types d'enregistrements de la vigilance et du sommeil.

**Approfondir des connaissances concernant :**

- La chronobiologie et la pathologie du sommeil de l'enfant,
- Les aspects neuro-psychiatriques des troubles du sommeil,
- L'impact du sommeil sur l'appareil cardio-respiratoire.

### PUBLIC VISÉ ET PRÉ-REQUIS

- Docteurs en Médecine, Chirurgie dentaire ou Pharmacie
- Étudiants ayant validé le 2e cycle des études médicales, titulaires d'un DEA et les étrangers possédant les titres équivalents.

### PROGRAMME

Le programme détaillé est à demander au secrétariat pédagogique.  
Enseignement théorique réalisé à PARIS et constitué de 4 séminaires

### RESPONSABLE(S) PÉDAGOGIQUE



Isabelle Arnulf

### INFORMATIONS

**Responsable :** Pr Isabelle Arnulf

**Co-Responsable :** Dr Pauline Dodet

**Code faculté de médecine :** 1X102X

**Université partenaire :**

Université Paris Cité

**Inscription administrative**

*Si candidature acceptée :*

Faculté de Médecine Sorbonne Université  
Les Cordeliers, 15 rue de l'école de  
médecine

Esc.. H – RDC – 75006 Paris

medecine-dfs-scol3@sorbonne-  
universite.fr

**Permanence téléphonique :** 01 71 11 96 27  
Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9h30 à  
11h30

**Ouvert au public :**

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 13h à 16h

**Pour une prise en charge employeur ou  
organisme financeur :**

Télécharger le dossier de prise en charge

obligatoires comportant un total de 97 h d'enseignement, dont une partie en e-learning :

**1er séminaire** : Le sommeil normal,

**2e séminaire** : Insomnie – Chronobiologie,

**3e séminaire** : Pathologie respiratoire du sommeil – Pédiatrie,

**4e séminaire** : Hypersomnie – Parasomnie – Troubles moteurs.

Un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 h effectives. Ce stage doit être effectué dans une Unité de Sommeil ou un ou plusieurs lieux de formation dépendant des Universités participantes ou agréées par la coordination du D.I.U.

ici

Formation Continue Santé

Pôle DU-DIU

Campus Pierre et Marie Curie

4 place Jussieu – BC1520

75252 Paris Cedex 05

Tél. : 01 44 27 82 47 (49 ou 45)

fcmedecine@sorbonne-universite.fr

## MÉTHODES

Quatre séminaires obligatoires (dont 3 présentiels sur 2 jours et 1 en e-learning) qui permettent l'acquisition de connaissances théoriques et un stage pratique obligatoire d'une durée de 84 h. La durée de l'enseignement est de 1 an.

## MODALITÉS DE CONTRÔLE DES CONNAISSANCES

- L'enseignement est sanctionné par un examen de fin d'études. La validation repose sur une épreuve écrite en juin d'une durée de 4 h, notée de 0 à 20 (coef. 1), et d'une épreuve pratique en septembre de 2 h, notée de 0 à 20 (coef 1).
- Une note inférieure à 10 à l'une des 2 épreuves est éliminatoire.
- Au terme des 2 épreuves, les candidats ayant obtenu une note moyenne au moins égale à 10/20 sont déclarés reçus.
- L'étudiant qui a obtenu une note supérieure ou égale à 10 à l'une, mais pas l'autre des 2 épreuves peut se réinscrire (dans la limite des places disponibles) en gardant le bénéfice de sa bonne note, et ne repasser que l'une des 2 épreuves.

## POUR CANDIDATER

*L'envoi des candidatures se fait par mail ;*

Envoyer un CV et une lettre de motivation à :

[pauline.dodet@aphp.fr](mailto:pauline.dodet@aphp.fr) et

[secretariat.psl.sommeil3@aphp.fr](mailto:secretariat.psl.sommeil3@aphp.fr)

Les candidatures se font en octobre

*Le stage a lieu dans le service des Pathologies du sommeil du Pr Arnulf après acceptation de la candidature.*